



# RÉGION ACADÉMIQUE LA RÉUNION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Délégation régionale académique  
à la jeunesse, à l'engagement  
et aux sports

## APPEL A PROJET

### « Solidarité internationale en mouvement ! »

Actions locales Jeunesse Education Populaire à La Réunion

### « Informer les acteurs et les jeunes sur les dispositifs JSI-VVSI »

Le programme budgétaire « jeunesse, éducation populaire et vie associative » (BOP 163) prévoit le financement des actions locales en direction de la jeunesse et de l'éducation populaire. Le cadre de financement tient compte des orientations gouvernementales en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire qui visent au développement des politiques de l'engagement et de la mobilité, dans lesquelles s'inscrivent les dispositifs de mobilité européenne et internationale.

Le présent appel à projet vise à promouvoir, à valoriser et à accompagner les projets JSI-VVSI menés avec les jeunes et les associations de jeunesse, et ayant pour objet l'information, la sensibilisation et la prise en main de ces dispositifs concernant des projets de mobilité associant la solidarité internationale et/ou échanges interculturels.

Afin d'optimiser l'efficacité des financements au titre de ce programme, les priorités suivantes sont fixées, dans le cadre des orientations ministérielles et régionales pour 2021 et 2022 :

- Valorisation des dispositifs JSI-VVSI auprès des acteurs du territoire ;
- Soutien à l'engagement, à la solidarité internationale et la responsabilité des jeunes en mobilisant les principes d'action de l'éducation populaire ;
- Soutien aux projets de mobilité en faveur des jeunes dans le cadre des dispositifs JSI-VVSI ;
- Soutien aux acteurs jeunesse intéressés par la mobilité relative à la solidarité internationale.

#### 1- CRITERES D'ELIGIBILITE

Les actions retenues dans le cadre de l'appel à projets doivent se dérouler du 30 octobre 2021 au 29 octobre 2022.

Pour être retenues, les structures devront :

- Proposer des temps d'information et de communication sur les dispositifs JSI-VVSI aux acteurs du territoire ;

- Soutenir et accompagner les acteurs et les jeunes souhaitant s'inscrire dans une démarche d'engagement solidaire à l'international, notamment à travers le dispositif JSI-VVVSJ ;
- S'inscrire impérativement dans la promotion de la solidarité internationale, de l'interculturalité et de la réciprocité.

Critères qualitatifs d'évaluation des dossiers :

- Qualité de la conception et de la stratégie d'information et de communication ;
- Respect du thème « promotion des dispositifs JSI-VVVSJ et de la solidarité internationale » ;
- Qualité des actions proposées auprès des acteurs et des jeunes.

Priorité sera donnée aux associations se positionnant comme structure marraine JSI-VVVSJ dans le cadre de l'AMI du FONJEP [ Clôture le 15 octobre 2021 ; Lien vers l'appel : <https://www.fonjep.org/content/allongement-periode-de-depot-parrainage-de-projets-jsi-vvvsj> ]

## 2- MESURES D'EVALUATION ET DE VALORISATION DES ACTIONS

Une attention particulière devra être portée aux mesures d'évaluation des projets précisant les méthodes mises en œuvres et indicateurs quantitatifs et qualitatifs, ainsi qu'aux actions de diffusion des résultats ; incluant l'impact du projet sur le nombre de demandes déposées au FONJEP.

## 3- MODALITES DE FINANCEMENT

Dans le cadre du présent appel à projet, la subvention sollicitée au titre du BOP 163 sera comprise entre 7 500 et 15 000 euros.

Le total de la subvention ne dépassera pas 80% du coût total du projet.

Pour demander la subvention, l'association qui porte la demande du présent appel à projet doit disposer d'un numéro SIRET (voir les conditions d'obtention de ce numéro sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) /rubrique « le répertoire SIRENE » en bas à droite de la page d'accueil).

## 4- CONSTITUTION, TRANSMISSION DU DOSSIER

Le porteur de projet effectue sa demande via <https://lecompteasso.associations.gouv.fr>

Les dossiers doivent être transmis **au plus tard le mercredi 6 octobre 2021**.

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU DEPOSE APRES LA DATE LIMITE DE DEPOT SERA REJETE.

**Contacts du service instructeur :**

<b>Frédérique GONTHIER</b> Référente Europe et Internationale Jeunesse Tél : 02 62 20 54 15 / Portable : 06 93 11 57 59 <a href="mailto:frederique.gonthier@ac-reunion.fr">frederique.gonthier@ac-reunion.fr</a>	<b>Eugénie BOCQUET</b> Gestionnaire administrative Tél : 02 62 20 54 16 <a href="mailto:drajes.jepva@ac-reunion.fr">drajes.jepva@ac-reunion.fr</a>
	<b>Marie-Helville JAURES</b> Gestionnaire financière Tél : 02 62 20 5414